

QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE 1973

SEANCE DU MARDI 13 NOVEMBRE

L'an mil neuf cent soixante treize, le MARDI 13 NOVEMBRE, à 15 H 00, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur :

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - GERARD Marc - BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne - RIVIERE Maxime - A'PAVOU Antoine - ROBERT Valère - Mme RENARD Jules - M. FONTAINE Frantz - Mme ROCHE Valère - M. AFFEJEE Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - MM. TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - MM. NANDO Raymond - RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - Dr MAINGARD Paul - LAURFT Gérard - BOYER Eric - NATIVEL Philippe.

Etaient représentés :

M. HOARAU Marcel	par M. LEGROS Auguste
M. FERRERE Chantilly	par M. MONDON Jean-Claude
M. LICHARDY André	par M. GERARD Marc

Etaient absents excusés :

M. BEDIER Francis - M. TOMI Maurice -

Etaient absents :

M. le Dr THEVENIN Marc - M. ROYER Bruno - M. THUONG-HIME Roger -

Absents du Département :

Mme JASMIN Eléopold - M. SERS Henry - M. DE BALPINE Alexandre.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la Loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 13 Novembre 1973 et que le nombre de conseillers présents a été de 26 sur 37 Conseillers en exercice.

LE MAIRE,

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Philippe NATIVEL ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :